

BULLETIN DE RÉSERVATION 2011

LES THERMES SONT OUVERTS DU 14 MARS AU 19 NOVEMBRE

Formulaire à retourner à :
DOMAINE THERMAL D'USSAT / 09400 USSAT-LES-BAINS



2. RESERVATION D'HEBERGEMENT

A remplir uniquement si vous souhaitez réserver dans l'un des hébergements du Domaine Thermal d'Ussat.

VOTRE HÉBERGEMENT AU DOMAINE THERMAL

Je souhaite réserver pour mon séjour :

HÔTEL THERMAL DU PARC

RÉSIDENCE NAPOLÉON**

MEUBLÉS DES THERMES

Nombre de personnes

Nombre de personnes

Nombre de personnes

Pension complète

Demi-Pension

Nuitée - petit-déjeuner

Chambre Twin (lits jumeaux)

Studio meublé n° 261 (grand lit)

Douche

Supplément chien/chat

Supplément mini-frigo

T1 bis - catégorie A⁽¹⁾

T1 bis - catégorie B⁽²⁾

T1 bis - catégorie C⁽³⁾

T1 bis - catégorie D⁽⁴⁾

Supplément chien/chat

⁽¹⁾ Appartements N° 10, 11, 21, 22, 31 et 32.

⁽²⁾ Appartements N° 12, 14, 23, 24, 33 et 34.

⁽³⁾ Appartements N° 15, 16, 25, 26, 35, 36, 41, 42, 43, 44, 45 et 46.

⁽⁴⁾ Appartements N° 17, 27, 37 et 47.

Studio

Nouveau : Appartement T2 (en cours de classement)

Résidence des Roches Grises

Supplément chien/chat

Date prévisionnelle d'arrivée : / 2011 Date prévisionnelle de départ : / 2011

Important : Aux studios et meublés, les arrivées se font le dimanche de 16h00 à 18h00, et les départs le samedi avant 15h00.

VERSEMENT DES ARRHES THERMALES

HÔTEL THERMAL DU PARC : 250 €

RÉSIDENCE NAPOLÉON**
ET APPT. ROCHES GRISSES : 130 €

MEUBLÉS DES THERMES : 90 €

IMPORTANT :

- Lorsqu'une demande de réservation n'est pas accompagnée des arrhes, elle est enregistrée « en option » avec une durée maximale de validité de quinze jours. Au-delà, et en l'absence de versement, elle est automatiquement annulée.
- Seules les réservations annulées au minimum un mois à l'avance, cachet de la poste faisant foi, donnent lieu au remboursement des arrhes versées, moyennant une retenue de 20%.

Montant des arrhes versées avec cette demande : €

Règlement par :

(Paiement par chèque à l'ordre de SOCIÉTÉ THERMALE D'USSAT)

Date :

Signature :

